

TARIFS ETE 2020

Les inscriptions se font uniquement sur 3, 4 ou 5 jours (Journées au choix à répartir sur une même semaine).

ATTENTION: la priorité sera donnée aux familles inscrivant leur(s) enfant(s) à la semaine complète.

QUOTIENT FAMILIAL	Enfants de la Communauté de Communes du Haut Poitou		
	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours
-450	36,90 €	49,20 €	61,50 €
De 451 à 600	50,40 €	67,20 €	84,00 €
De 601 à 860	57,60 €	76,80 €	96,00 €
De 811 à 1000	60,90 €	81,20 €	101,50 €
+ de 1001	63,60 €	84,80 €	106,00 €

Le Centre de Loisirs sera fermé le lundi 31 août 2020.

Pour les enfants Hors Communauté de Communes du Haut Poitou rajouter :
10,00 € au prix du forfait 5 jours ; 8,00 € au prix du forfait 4 jours et 6,00€ au prix du forfait 3 jours.

Pensez à régler la cotisation pour l'année 2020

(valable du 01/01/20 au 31/12/20)

8,10 € par famille

Demi-tarif sur le prix du forfait choisi (avant déduction des aides) à partir du 3^{ème} enfant (le plus jeune) inscrit au Centre de Loisirs, à la même période que ses frères ou sœurs. Réduction non applicable si l'un des 3 enfants participe à une autre activité (camp, semaine spécial ados) ou s'il est absent une ou plusieurs journées.

Participation financière des communes

	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours		Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours
Avanton	8,10 €	10,80 €	13,50 €	Saint Martin la Pallu (Vendeuvre, Charrais, Chéneché, Blaslay, Varennes)	9,00 €	12,00 €	15,00 €
Chabournay	9,00 €	12,00 €	15,00 €	Villiers	12,00 €	16,00 €	20,00 €
Cissé	8,70 €	11,60 €	14,50 €	Yversay	8,70 €	11,60 €	14,50 €
Neuville	10,20 €	13,60 €	17,00 €				

La participation financière des communes est une aide directe aux familles et vient en déduction du prix de la semaine. N'oubliez pas de la déduire du prix du forfait choisi.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT POITOU - 10 boulevard de l'Europe - 86170 NEUVILLE DE POITOU